



Problème de garde d'enfant

Par **Lizou47**, le **24/07/2013** à **17:33**

Bonjour, mon fils de 17 ans et demi, dont j'ai la garde, ne souhaite plus vivre avec moi et ne désire pas non plus aller vivre avec son père (mon ex mari). Il souhaite passer quelques temps chez un ami, dans une autre région, dont la maman, qui est une de mes amies, est d'accord, puis essayer de s'engager dans l'armée ou trouver une formation sur place à partir de Septembre, il ne sera majeur qu'en Janvier. Son père s'oppose à son départ de chez moi au prétexte qu'il ne s'est pas inscrit dans une école pour la rentrée prochaine mais, il semble d'accord pour l'armée, il dit qu'il donnera son accord pour le départ de chez moi de notre fils quand celui-ci aura une "preuve" d'une scolarisation, d'un emploi ou d'un engagement. Le problème c'est que pour qu'il puisse s'inscrire dans la région où il voudrait vivre (chez son ami), il faut qu'il y soit domicilié officiellement. Moi, je suis d'accord pour le laisser partir car nos rapports se sont détériorés à cause de son désir d'indépendance et je ne souhaite pas le forcer à rester et risquer d'atteindre le clash avec lui. Pour l'instant, il est en vacances chez son ami et cela se passe très bien, nos rapports se sont bien améliorés. S'il souhaite prolonger ses vacances chez son ami jusqu'à son engagement dans l'armée ou jusqu'à un retour sur une formation, serai-je dans mon tort si je l'y autorise ?
merci de m'avoir lue, j'espère que mes explications ne sont pas trop confuses.